



A Bagnols-sur-Cèze le 31 mars 2026

Service Instances, Relations aux communes
Et Affaires juridiques
Nos réf : JCR/JT/AA/AM2026
☒ 04 66 79 01 02
a.méjan@gardrhodanien.fr

CONVOCATION

Objet : Réunion exceptionnelle du Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à une séance exceptionnelle du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Mardi 7 avril 2026

A 18h00

FORUM -Route de Saint-Laurent des Arbres - 30290 LAUDUN-L'ARDOISE

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Installation du Conseil communautaire

- . Élection du Président,
- . Détermination du nombre de Vice-présidents et de membres du Bureau communautaire,
- . Election des Vice-présidents,
- Lecture de la charte de l'élu local par le Président nouvellement élu,*
- . Délégations consenties au Président par le Conseil communautaire,
- . Création des postes de collaborateurs de cabinet.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez un modèle de procuration joint à la présente.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Jean Christian Rey

Président de l'Agglomération
du Gard rhodanien



Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

CS20190 • 30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex • Tél. : 04 66 79 01 02 • Fax : 04 66 79 33 50
gardrhodanien.fr